

🌐 Stage dans les collèges Diene Coumba Ndiaye et Ya Salam de Foundiougne (Sénégal)



Le stage est ouvert aux étudiants de Master 1 mention « second degré » PLC Maths, SVT, EPS, Physique ou PLP Lettres-Histoire ou Lettres langue et se déroulera du 13 au 24 janvier 2020 dans le cadre d'un partenariat avec le Département de la Gironde.

Les étudiants suivront l'emploi du temps (8h-12h du lundi au samedi) du Collège Diene Coumba Ndiaye (public) ou du collège Ya Salam (privé). Ces établissements comptent des classes mixtes à gros effectifs (allant de 50 à 60 élèves âgés de 10 à 17 ans). Le séjour se compose d'une période d'observation (deux à trois jours) puis d'une période de pratique accompagnée.

Les conditions matérielles et financières :

Voyage :

- arrivée à Dakar le samedi soir (nuit sur place organisée par le correspondant local)
- départ en taxi-bus pour l'embarcadère (3h de route)
- traversée en bac (20 minutes)
- transfert du port de Foundiougne vers le logement.

Logement :

- Location d'une maison équipée (trouvée par le partenaire sénégalais) ;
- Repas livré midi et soir.

Nous vous rappelons que les stagiaires devront prendre en charge l'ensemble des coûts liés à la mobilité, notamment :

- la nourriture et les frais de voyage ;
- l'assurance maladie et frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- les livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- le coût du passeport et visa ;
- le coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

Budget prévisionnel par étudiant (hors billet d'avion) :

	CFA	Euros
Transfert Aéroport > Hôtel	7000	11
Hôtel Dakar Villa Rossa + petit-dejeuner	15000	24
Taxe séjour	1000	1,5
Taxi Bus Dakar > Foundiougne AR	4000	6
Bac AR	200	0,3
Transfert charrette auberge AR	4000	6
Hébergement	97500	150
Forfait repas	3750	5,8
Total	132450	204,6

L'INSPE versera au stagiaire **une aide financière d'un montant de 700 €** à son retour, sur présentation des justificatifs suivants :

- attestation de présence en stage validée par le chef d'établissement ;
- compte rendu de stage dûment complété (délais de remboursement 2 à 3 mois maximum).

Quelques recommandations :

- pas de short / jupe courte / tongs ;

- pas de sortie après la tombée de la nuit ;
- vigilance quant aux relations interpersonnelles ;
- humilité et respect de l'enseignant référent et des équipes pédagogiques en général.

Sorties culturelles / activités hors stage :

- une invitation à déjeuner par le Conseil départemental ;
- une sortie en bateau par le propriétaire de la maison (deuxième dimanche du stage) ;
- lutte sénégalaise (le mardi soir de la première semaine, 17 janvier à 19h).

Formalités d'entrée :

Pour rentrer au Sénégal, il est nécessaire d'avoir un passeport avec une validité d'au moins 6 mois et la garantie d'avoir une assurance assistance rapatriement.

- La [carte ISIC](#) prouve le statut de l'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions pour les transports, hébergements, culture, loisirs, etc.
- Monnaie locale : (1 euro = 655.96 francs CFA (BCEAO)) (source Boursorama.com)

☞ Consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des Affaires étrangères et du développement international sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/royaume-uni-12351/>

La candidature :

Les étudiants doivent transmettre leur dossier de candidature accompagné des pièces demandées pour le **vendredi 11 octobre 2019** à midi (heure de Paris) au plus tard au service des relations internationales et de la recherche de l'ESPE d'Aquitaine (Château Bourran, 2ème étage – bureau 201).

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site de l'ESPE d'Aquitaine, rubrique International > « Partir en mobilité »

(<http://www.espe-aquitaine.fr/partir-en-mobilite>)